

Présenté au colloque international « La Méditerranée et ses langues »
Université Paul-Valéry (Montpellier III), 21–23 mars 2002.

Publié dans : *Langues : histoires et usages dans l'aire méditerranéenne*,
éd. par Teddy Arnavielle. Paris : L'Harmattan, 2005, pp. 225–237.

L'implantation du français à Marseille au ^{xvi}^e siècle : les voyelles nasales et les semi-voyelles

Yves Charles Morin

Université de Montréal

Le grand mouvement qui allait substituer le français — la langue du souverain — au latin dans les documents administratifs et légaux dans les domaines du roi de France n'est pas uniforme¹. L'étude de Brun montre que son usage dans les provinces méridionales est attesté assez tôt à Bordeaux, Toulouse et Avignon. Les villes côtières Marseille, Allauch, Cassis, La Ciotat, la Cadière, Toulon, par contre, sont parmi les dernières à l'utiliser dans leurs textes officiels (Brun 1923 : 345–355). Ce n'est qu'après l'édit de Villers-Cotterêts en 1539 que le français domine dans les documents légaux, écrits dans cette langue pour éviter les contestations judiciaires qui autrement auraient pu les invalider. Brun conclut ainsi son analyse sur son implantation à Marseille :

En résumé, l'apparition du français à Marseille n'est pas antérieure à 1540 : il était sans doute connu des gens de robe et dans l'administration communale, puisque l'ordre de François I^{er} y fut rapidement obéi. Mais la population l'ignorait, et ne se mit à l'apprendre que lorsqu'il devint la langue des affaires publiques, des procès, des contrats. Les notaires furent donc les éducateurs forcés d'un public, sinon réfractaire, du moins pris de court, et cette éducation fut lente puisqu'au passage de Charles IX en 1563, on dut recourir à un Lyonnais pour complimenter le souverain en vers français. C'est vers 1570 que le français a dû cesser d'être l'apanage des robins, et qu'il se répand davantage

¹ Ceci est un rapport d'étape d'une recherche sur l'évolution phonétique du français, subventionnée depuis de nombreuses années par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Gouvernement du Québec (F.C.A.R.), au cours desquelles le texte de Rambaud a été saisi et partiellement lemmatisé dans une banque de données informatique. Pour la recherche présentée ici, j'ai bénéficié pendant l'hiver 2002 d'un congé sabbatique d'enseignement de l'Université de Montréal et du support de la Fondation Camargo à Cassis, que je remercie chaleureusement tous les deux. J'aimerais aussi remercier Sophie Daoust pour la saisie du texte de Rambaud et de son aide précieuse pour l'analyse.

dans la vie courante de la cité. Alors le provençal disparaît comme langue écrite. Un Marseillais, François Maissang, traduit alors en français les statuts de la mer (1577). À la fin du siècle, Robert Ruffi prit par devers lui le principal manuscrit des archives appelé le Livre Noir, avec obligation « de translater la substance d'iceux en langage françois ». Et tandis que les autres villes du Midi, francisées dès 1500-1520, participèrent de toutes leurs forces vives au développement de la Renaissance française, Marseille est à l'écart de ce mouvement : à peine peut-on citer comme un homme de culture française, cet instituteur marseillais, Honorat Rambaud... (Brun 1923 : 349–350)

Il est difficile de faire un portrait sociologique des utilisateurs méridionaux — ou même seulement marseillais — du français au moment de son implantation. Pour la plus grande majorité de ceux qui le connaissent, c'est définitivement une langue apprise plus ou moins tardivement et dont la maîtrise est probablement très variable. Le témoignage d'Honorat Rambaud, qui nous intéressera particulièrement ici, montre que dans les petites écoles de Marseille, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se faisait à partir de textes français, et non pas seulement latins.

Comme le latin qu'il remplace en partie, le français méridional n'est pas une langue « silencieuse », inconcevable à une époque où la lecture à haute voix est encore dominante. C'est une langue parlée avec ses caractéristiques de prononciation spécifiques, qu'on peut appréhender en partie justement grâce au travail de Rambaud et qui possède déjà des propriétés qu'on retrouvera au début du xx^e siècle quand elle est devenue la langue maternelle d'un grand nombre de Marseillais.

1. Le témoignage de Rambaud

1.1 Le système graphique de Rambaud

L'ouvrage de Rambaud se présente comme une proposition de graphie universelle permettant de noter adéquatement et simplement la prononciation de toutes les langues. Bien qu'il applique le plus souvent ce système graphique au français, il prévoit des caractères spécifiques pour noter des sons inexistant dans cette langue et donne quelques exemples de son application au latin, à l'italien et au provençal.

Son ouvrage est une édition « bi-graphe » dont le texte apparaît deux fois : une fois avec la graphie traditionnelle sur les pages paires et, vis-à-vis, avec sa propre graphie sur les pages impaires, comme on peut voir dans la translittération ci-dessous².

Ce que ie scay fort bien, & non pas par ouïr dire, ains pour les auoir ia fessés trente huict ans à caufe d'icelles. Parquoy ne deuez treuer mauvais si ie prens la querelle pour eux, & si ie desïre que les tourmentés foyent foulagés : car le torment durera ou lon y remédiera... (p. 232)

... se kɛ ʒɛ se fort bi·ÊN, ε nɔN paθ par ʁ·ír dí·rɐ, a·îNθ pɔr leθ a·vo·εr ʒa fɛ·séθ fʌN·tɐ hu·it aNθ a ka·ʁ·zɐ di·se·lɐθ! par·kôε ne dɛ·véθ tʃ·véɾ ma·ʁ·véθ si ʒɛ pʌNθ la kɛ·ré·lɐ pɔr uθ, ε si ʒɛ dɛ·zí·rɐ kɛ leθ tɔr·man·téθ so·εnt sɔ·la·ʒéθ : kar le tɔr·mánt du·re·rá, ʁ lon i rɛ·mɛ·di·ε·rá!... (p. 233)

Ce système graphique est un *abugida* (cf. Daniels 1996 : 4), de la même famille que les graphies indiennes (*nagari*) ou éthiopiennes. L'attaque d'une syllabe est représentée par une lettre simple (consonne) ou composée (consonne+liquide) (dans la translittération, la liquide des lettres composées est notée en exposant après la consonne). Le noyau syllabique n'est pas noté après une attaque s'il correspond à la voyelle [e] (qui est la voyelle inhérente de cet abugida) ; sinon il est représenté par une lettre-voyelle (pour les monophthongues) ou par une suite de deux ou trois lettres-voyelles (pour les diphtongues et triphthongues) séparées par un point. (La voyelle inhérente [e] est notée <ɛ> dans la translittération — avec un point souscrit — lorsqu'elle n'apparaît pas explicitement dans la graphie après une consonne et <e> dans les autres cas). Suivent, le cas échéant, la ou les lettres-consonnes de la coda. Un point sépare aussi les syllabes (p. ex. *excuse* <ekθ·kú·zɐ>).

L'accent tonique est noté par un accent aigu au-dessus de la lettre-voyelle d'une monophthongue et par un accent circonflexe au-dessus du point qui sépare les lettres-voyelles d'une diphtongue accentuée ou les deux dernières lettres-voyelles d'une triphthongue accentuée, p. ex. *bien* <bi·ÊN>, *agneaux* <a·ɲε·a·ʁθ>.

² Cette translittération ne rend pas compte de la proportion des parties des lettres et de la disposition des hampes qui jouent un rôle important dans la réflexion de Rambaud sur la graphie.

1.2 La langue de Rambaud

Il est relativement facile d'établir la valeur phonétique indiquée par la graphie, sauf le timbre des voyelles notées *e* dans la graphie traditionnelle (valant [e], [ɛ] ou [ə] dans la norme parisienne), les sons correspondant aux voyelles qui sont devenues nasales dans la norme moderne, et enfin la syllababilité des lettres-voyelles <i, u, ʁ> (voyelles [i, y, u] ou semi-voyelles [j, ɥ, w]) lorsqu'elles sont suivies d'une autre lettre-voyelle.

Nous acceptons l'interprétation de Hermans (1985) pour les voyelles [e] et [ɛ], et nous ré-examinerons ici le statut des voyelles « nasales » et la valeur des lettres-voyelles <i, u, ʁ> devant une autre lettre-voyelle.

Il est difficile de déterminer quelle était la langue maternelle de Rambaud, bien qu'il soit vraisemblable qu'il s'agissait d'une variété de provençal. Il est probablement né à Esparron de Palier, dans le diocèse d'Aix (cf. Hermans 1985 : 3, qui identifie ce lieu à Esparron-des-Pallières, à 50 km au nord-est de Marseille)³.

Le français que décrit Rambaud a certains des traits de prononciation caractéristiques des français méridionaux que soulignent les grammairiens à partir du xvi^e siècle. Il n'a aucune opposition de durée pour les voyelles (cf. Morin et Dagenais 1988). Il ne connaît pas les sons [ø] ou [œ], qu'il rend par la voyelle haute arrondie [y] (comme on l'a longtemps noté dans les variétés basilectales du français de Marseille, mais qui avait disparu au début du xx^e siècle cf. Brun 1931 : 34).

On a cependant cru observer dans sa langue des traits non méridionaux, parfois en avance sur les variétés du français au nord de la Loire : nasalisation complète des voyelles et synérèse des suites *Voyelle haute* + *Voyelle*. Nous verrons qu'il s'agit d'une fausse impression : le français décrit par Rambaud ne connaît pas les voyelles nasales monosegmentales et est conforme au provençal de cette époque pour la synérèse.

³ Selon Roman (1887 : 100), cependant, il serait né à Gap.

2. Les voyelles et consonnes nasales

2.1 La thèse des voyelles nasales

Depuis Brunot (1906), il est souvent admis que Rambaud a été le premier à observer les voyelles nasales monosegmentales (c'est-à-dire non suivies d'une consonne nasale en coda) du français et à proposer un signe spécifique pour noter la nasalisation : Rambaud « a eu le mérite en particulier de chercher un signe graphique de la nasalisation » (Brunot 1906 : 118n2). Bousquet (1981 : 561) reprend la même conclusion : « Rambaud's most important discovery is his nasal marker : <N>. The other reformers had not detected the separate existence of nasal vowel phonemes : ['beau" /bo/⁴ ≠ 'bon' /bõ/], but had continued to write the traditional M or N after the appropriate vowel or diphthong, with some tendency to favor the N », une interprétation qu'entérine aussi Huguette Hermans (1985 : 50) : « Rambaud est le premier grammairien qui ait prévu un symbole à part pour indiquer la nasalité. Les autres auteurs, les réformateurs inclus, continuent tous à employer le *m* ou le *n*, ce que Rambaud (1578 : 122) désapprouve explicitement »⁵. On trouvera des positions semblables dans les travaux de Van Hoecke (1994 : 209–213 ; 2000) et de Clerico (1999).

Si cela était le cas, le français décrit par Rambaud n'aurait pas la prononciation caractéristique des français méridionaux qui rendent les voyelles nasales de la norme parisienne moderne par des suites *Voyelle + Coda nasale*, avec une voyelle plus ou moins nasalisée et une coda plus ou moins réduite (ainsi à Marseille : *bon* [bɔⁿ], *compte* ['kɔⁿtɛ], *pompe* ['pɔ^mpɛ], cf. Brun 1931 : 35), semblables aux suites *Voyelle + Coda nasale* du substrat provençal (Ronjat 1932 : 291 §387). Déjà au milieu du XVI^e siècle, Théodore de Bèze faisait remarquer que les méridionaux⁶ conservaient une forte coda consonantique là où la norme l'avait perdue ou fortement réduite : « nous ne prononçon qualí point la lètrè n

⁴ Cet exemple, bien sûr, est un anachronisme, *beau* au XVI^e siècle ayant une triphongue du type [ɛau], comme dans la langue de Rambaud, ou une diphtongue du type [ɛɔ].

⁵ Mais Van den Eynde et Hermans (1988) font apparaître le symbole <N> de Rambaud dans le tableau des consonnes avec la valeur phonétique [ŋ].

⁶ Cette observation concerne très certainement le français méridional ; on ne peut totalement exclure, cependant, qu'elle concerne l'occitan.

après vnē voyellē, quand ellē ét accompagnē d'unē tiercē letrē, Commē en ces moz, bons, fons, contē, conditions, confirē, et tous autrēs téz, là ou les Gascons, Prouuançaus e Perigourdins, la i prononcēt apertēmant.» (observation rapportée par Peletier dans son *Dialogue de l'orthographe* 1550 : 87, 1555 : 57).

Or pour Rambaud la lettre <N> de sa graphie note bien une consonne (en particulier, elle apparaît dans le chapitre § 122 où il décrit les lettres-consonnes et où il lui donne le même statut que les autres lettres-consonnes). Rien ne laisse penser qu'il l'envisageait comme un signe de nasalisation comme le voulaient les linguistes modernes. Bien qu'ils ne l'explicitent pas, ces derniers semblent faire l'argumentation suivante. Si la lettre <N> représentait une consonne, elle noterait trois sons différents : la vélaire [ŋ] dans *bon*, la dentale [n] dans *compte*, et la labiale [m] dans *pompe*, ce qui ne peut avoir été l'intention de Rambaud puisque ce dernier exige que des sons différents soient notés par des lettres différentes. *Ergo*, la lettre <N> notant une constante phonétique, cette dernière ne peut être que la nasalisation de la voyelle précédente, et non une consonne comme le disait son créateur, qui aurait été prisonnier malgré lui d'une certaine tradition graphique.

Si Rambaud avait été formé à l'école de la phonétique pré-structurale du début du xx^e siècle, l'argument aurait probablement été imparable. L'étude des graphies spontanées montre cependant que le rapport de la graphie à la prononciation est plus complexe.

Le poète provençal Michel Tronc, originaire de Salon, qui vivait à peu près à la même époque, note le plus souvent *n* une consonne nasale devant consonne labiale — qui cependant ne pouvait que se prononcer [m] ou [m̃] dans ce contexte : *ronpudos* 'rompus', *tonbado* 'tombé' *granmero* 'grammaire' (cf. Blanchet 1989). L'argument implicite voulant que la lettre <N> de Rambaud note la nasalisation vaudrait aussi pour le *n* de Michel Tronc, et ferait conclure que le provençal de cette époque connaissait aussi des voyelles nasales sans coda consonantique, une thèse que rien, sinon, ne permet de justifier.

Méndez Dosuna (1993) observe des graphies semblables dans les textes de semi-lettrés espagnols, qui ont tendance à écrire <n> toutes les nasales en coda, quelle que soit leur manifestation phonétique [m, n] ou [ŋ], ainsi : *bonba* pour *bomba*. Cette graphie s'explique

par le découpage mental en syllabes lors de l'écriture : *bomba* [bomba] découpé en deux syllabes indépendantes se prononce [bon] + [ba] ('+' notant ici une pause), avec une dentale [n] à la fin de la première syllabe, résultat de la neutralisation phonétique automatique des nasales à la pause en espagnol.

2.2 Relecture du témoignage de Rambaud

Les principes de la graphie de Rambaud, fondés sur le découpage des mots en syllabes, conduisent naturellement au même résultat, mais c'est la nasale vélaire [ŋ] du provençal qui apparaît à la pause et que note la lettre <N>. Sa représentation graphique est donc différente des nasales <m>, <n> et <ɲ> de <iN·fí·mɐ> 'infime', <dok·fí·nɐ> 'doctrine' et <lí·ɲɐ> 'ligne', dont les articulations sont distinctes et qui apparaissent seulement en attaque de syllabe.

Que <N> à la pause note une vélaire, c'est ce qui ressort clairement de la description qu'en donne Rambaud :

<p>Cecy <N>, est vn figne. duquel auons ia parlé par lequel nous est fignifié & commandé de refonner comme fait vn tonneau vuide apres</p>	<p>qu'on l'a frappé, ou vne cloche ou baffin, ou vne mouche à miel, ainsi, <i>an, pan, dan</i>, & ainsi des autres... (168–170)</p>
--	---

La comparaison avec le son d'un tonneau vide ou d'une cloche en effet suggère fortement un son vélaire, comme il apparaît souvent dans les onomatopées utilisées pour les rendre (p. ex. *bang* et *dong* en anglais).

Le texte de Rambaud laisse voir que le maître d'école avait aussi noté des réalisations phonétiques différentes de sa lettre <N>, nommément lorsqu'elle était suivie d'une labiale dans le discours continu :

<p>Veu aulli que l'homme refonne à la façon d'un tonneau vuide, raifon nous commande de faire vn figne, par lequel telle reffonnance foit representee, & non pas abuser en son</p>	<p>lieu de ces deux icy, m, n. l'ay dit vn figne, & non pas deux, ce qui semblera estrange à plusieurs, veu que auons de coustume abuser de deux, & que en reffonnant aucunes</p>
--	---

fois fermons la bouche, & autre fois la laissons ouuerte : ce que ie laiffé à la discretion des lecteurs. Et touchant la coustume de mettre m, auant b, m, p, lefdits b, m, p, nous font fermer la bouche malgré qu'en ayons. (p. 122-124)

La résonance nasale <N> peut être labiale (« aucunes fois fermons la bouche ») ou non (« autre fois la laissons ouuerte ») selon le contexte. Elle s'assimile automatiquement à une labiale [b, m, p] suivante (« lefdits *b, m, p*, nous font fermer la bouche malgré qu'en ayons »). Cependant, la valeur de base qu'il retient pour la décrire, c'est le son qu'elle a en fin de syllabe, lorsqu'elle est articulée seule, en dehors des contextes assimilateurs.

La formulation de Rambaud est relativement claire et n'autorise pas l'interprétation de <N> comme une simple marque de la nasalité, qui ne saurait s'assimiler à une consonne suivante.

La lettre <N> apparaît aussi devant une dentale finale, comme dans <px̣ːint> 'point'. Si le [t] est effectivement articulé en finale de mot, la consonne nasale précédente devrait normalement être dentale. La notation <N> dans ce cas pourrait être motivée par sa conformité acoustique avec ses autres réalisations en coda — c'est cette résonance caractéristique en coda qui serait la constante phonétique qui la distingue des nasales en attaque. Notons aussi que la nasale vélaire [ŋ] s'observe parfois devant le [s] dental du pluriel dans les parlers provençaux modernes qui ont conservé cette consonne en finale de mot (Fagan 1990, Ronjat 1932 : 294 §387) et qu'on ne peut absolument exclure que <px̣ːint> fût alors prononcé [pụɲt] ou [pụɲt].

3. La synérèse

L'analyse de Hermans (1985 : 58-64), qui nous semble fondamentalement correcte, fait apparaître un grand nombre de synérèses qui ne seront admises dans la norme parisienne que beaucoup plus tard. C'est le cas de nombreuses formes savantes, comme *patient*, *science*, *correction*, *million*, *ancien*, *extérieur*, *précieux*, *étudier*, *perpétuel*, *hébraïque*,

neutre et des formes plus populaires suivantes : *chariot, miette, mariage* et *viande*. La diérèse est cependant conservée dans la plupart des formes verbales, comme *copier, marier, remédier, saluer, louer* et *ouïr* (*étudier*, cependant, connaît la synérèse), et dans les noms *ouïe* et *pays*.

Clerico (1999), au contraire, pense pouvoir dire que Rambaud note une diérèse non seulement dans ces formes, où elles étaient notées dans la norme des grammairiens du XVI^e siècle, mais aussi là où ces derniers observaient une diphtongue monosyllabique, comme dans *devient* ou *ouvrier*.

3.1 Le point séparateur

La graphie de Rambaud fait intervenir un point séparateur qui, disions-nous dans notre présentation générale, apparaît entre les syllabes et les éléments vocaliques des diphtongues et des triphongues. Le point séparateur n'est mentionné qu'une fois dans l'ouvrage de Rambaud, où il est présenté comme une marque de coupe syllabique, ainsi :

... & ainfi faut faire des syllabes : & pource les ay separees moyennant de pointcs,	pour monstret que qui conduit les petits enfans par la main, doit faire petit pas.	(p. 294)
--	--	----------

Cette formulation n'exclut d'ailleurs pas nécessairement que ce point séparateur ait d'autres fonctions. Quoi qu'il en soit, il faut certainement comprendre le terme « syllabe » dans la citation précédente comme un terme métalinguistique renvoyant à la pratique pédagogique du réformateur. Juste avant ces lignes, il écrivait :

[...] Or ie dis que toutes & quantes fois que nous remuons la langue, ou lebures, ou machoires, en parlant, ou qu'il y a changement de voix ou son, autât de fois y a changement de syllabe, si syllabe se doit nommer. Mais faisons des syllabes comme des grains d'un	raifin, chacun desquels est vne bou- chee à vn petit enfant, & nous bien fouuent en mettons deux, & nous semble que n'est qu'une bouchee, & toutesfois sont deux : & pource faut les donner aux petits enfans séparés & vn apres l'autre, si voulons qu'ils mangent le raifin à leur aise :
--	--

Deux expressions sont frappantes : d’abord « fi fyllabe fe doit nommer » — qui semble indiquer que le terme *syllabe* est utilisé ici dans un sens non-conventionnel — et ensuite, la valeur relative dans sa description métaphorique du terme *bouchées destinées aux petits enfants* (page 290, il avait dit « pour vne bouchee i’entens vne fyllabe ») : ces bouchées doivent être d’un seul grain de raisin bien que souvent nous, adultes « en mettons deux, & nous femble que n’est qu’une bouchee ». Il peut très bien vouloir découper parfois une *syllabe d’adulte* en deux *syllabes d’enfant*.

3.2 Synérèse et diérèse sous l’accent

Rimbaud distingue systématiquement deux types d’accent sur les suites de lettres-voyelles (nécessairement séparées par un point) : un accent circonflexe apparaissant au-dessus du point, comme dans <px̂·in> ‘poing’ ou <plu·zî·urō> ‘plusieurs’, et un accent aigu au-dessus de la deuxième lettre-voyelle, comme dans <x·ír> ‘ouïr’ ou dans le mot latin <pa.u.si.ó.ra> ‘pauci·ōra’. Or la première notation est systématique pour les suites de lettres-voyelles correspondant aux diphtongues ou triphongues de l’ancien français : *bien*, *fièvre*, *lieu*, *fruit*, *droit*, *besoin*, *marteau*. Cette différence ne peut que couvrir une distinction entre une suite monosyllabique et une suite dissyllabique, comme l’avait bien noté Hermans (1985 : 58). En dehors de l’accent, cependant, la graphie de Rimbaud ne permet pas d’établir les différences de syllabacité qui pouvaient exister dans la langue qu’il décrivait.

3.3 Synérèse en provençal

La synérèse dans le français de Marseille ne peut provenir de la norme parisienne décrite par les grammairiens, où elle était beaucoup moins avancée. Elle pourrait provenir d’usages populaires au nord de la Loire, que l’on connaît cependant relativement mal. Un sondage que nous avons effectué dans des Soties du xv^e siècle, les œuvres versifiées dialectales du xvi^e siècle (Confrérie de la *Mère Folle de Dijon*) et celles du xvii^e siècle (*Muse normande* de David Ferrand) montre que la synérèse dans les formes savantes, en particulier celles qui se terminent par *-tion*, n’est pas particulièrement avancée — mais ces œuvres ne sont pas nécessairement représentatives de l’usage populaire sur ce point particulier.

Par contre, la synérèse dans les formes savantes est très fréquente dans les vers occitans du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle, comme dans les œuvres du Gascon Bertrand Larade (cf. Billy 2002) et surtout en provençal (Thomas Berthau, 1562, de Nice ; Michel Tronc, 1561-1596, de Salon ; Claude Brueys, de Aix, dans des poésies écrites avant 1595). Cet usage s'est continué par la suite ; on observe la synérèse dans les poésies de Abbet (1696, Carpentras) et de Mistral au XIX^e siècle. À partir du XVII^e siècle, cependant, certains auteurs favorisent la diérèse, peut-être par imitation de la poésie classique française, comme Séguin (1646, Tarascon).

Il est donc fort probable que la synérèse notée par Rambaud reflète l'influence du provençal, sans nécessairement correspondre à des usages de français parlés au nord de la Loire.

4. Conclusion

Il n'y a donc aucune raison de croire que la langue décrite par Rambaud connaissait la nasalisation complète des voyelles et que l'usage décrit par celui-ci était alors différent de l'usage basilectal moderne de Marseille où les voyelles nasales de la norme parisienne moderne sont rendues par des suites *Voyelle + Consonne nasale*. Elle était aussi beaucoup en avance sur les usages septentrionaux et connaissait généralement la synérèse des suites [i] + *Voyelle* dans les mots savants. Dans les deux cas, il s'agit de traits qu'elle partageait avec le provençal.

L'adoption du phonétisme provençal pour les voyelles maintenant nasales en français moderne peut soit résulter d'un ajustement aux normes phonétiques du provençal, langue maternelle des locuteurs du français de Provence, soit de la préservation d'usages septentrionaux plus anciens, qui ne différaient pas initialement des usages méridionaux (cf. Morin 2002).

La synérèse dans le français de Provence du XVI^e siècle, par contre, semble résulter de calques individuels sur les formes provençales apparentées. La prononciation de *mariage*

avec synérèse est celle de ce même mot en provençal — qui l’avait emprunté depuis déjà quelque temps au français. Le verbe *marier*, par contre, ne connaît pas la synérèse, parce que la forme provençale correspondante *maridar* ne l’a pas non plus (au moins dans le sud de la Provence). La plupart des verbes comme *marier* ou *copier* dont l’infinitif se termine par *-ier* ignorent en général la synérèse, que la forme provençale correspondante ait une consonne intervocalique, comme dans *maridar*, ou non, comme dans *coupiar*. Dans ce dernier cas, il est fort probable que les formes provençales correspondantes n’étaient pas encore en usage ou encore qu’elles étaient des néologismes récents ou rares et qu’elles ne connaissaient pas non plus la synérèse dans les usages provençaux. La diérèse dans les formes verbales peut aussi être favorisée par les régularités paradigmatiques (puisque les radicaux toniques, comme dans *je copie*, ont un [i] syllabique) .

Certains témoignages semblent indiquer un recul de la synérèse au cours des siècles suivants dans les français méridionaux, mais les données disponibles sont lacunaires et difficiles à interpréter, même dans l’usage moderne, pour lequel il ne semble pas y avoir eu d’enquête systématique⁷.

Textes

Abbet, B. A. F. 1696 ou 1697. Les juifs dupés. *Le théâtre provençal à Avignon au xvii^e siècle*, éd. par P. Pansier, 333–359. Avignon. [Réimpression 1973. Marseille : Laffitte.]

Berthau, Thomas. 1562. *Opera nova d’Arismethica, intitulada « Cisterna Fulcronica »* (reproduit par J. B. Calvino dans son *Nouveau dictionnaire Niçois-Français*, 1903, Nice).

⁷ En particulier, on ne peut absolument pas accepter les conclusions de Watbled (1991).

- Brueys, Claude. 1843. *Poésies provençales des XVI^e et XVII^e siècles*, publiées d'après les éditions originales et les manuscrits, par Anselme Mortreuil. Marseille. [Réimpression 1971. Genève : Slatkine.]
- Daniels, Peter T. 1996. The study of writing systems. *The world's writing systems*, éd. par Peter T. Daniels et William Bright, 3–17. New York/Oxford : Oxford University Press.
- Ferrand, David. 1891–1894. *La Muse normande*, publiée d'après les livrets originaux, 1625-1653, et l'Inventaire général de 1655, avec introduction, notes et glossaire par Alexandre Héron. Rouen : E. Cagniard (Société rouennaise de bibliophiles).
- Larade, Bertrand. 1604. *La Margalide Gascoue et Meslanges*. Toulouse : Ramon Colomiez. [Réimpression 1979. Béziers : Centre international de documentation occitana.]
- Mistral, Frederic. 1966. *Œuvres poétiques complètes*, éd. par Pierre Rollet. Barcelone : Ramoun Benrengruïé.
- Pansier, P. 1932. *Le théâtre provençal à Avignon au XVII^e siècle*. Avignon. [Réimpression 1973. Marseille : Laffitte.]
- Peletier du Mans, Jacques. 1550. *Dialoguè de l'orthographe et prononciacion françoëse*. Poitiers : Marnef. [Réimpression 1964. Genève : Slatkine.]
- Peletier du Mans, Jacques. 1555. *Dialoguè de l'orthographe et prononciacion françoëse*, 2^e éd. Lyon : Jean de Tournes. [Réimpression 1966. Genève : Droz.]
- Rambaud, Honorat. 1578. *La déclaration des abus que lon commet en escrivant*. Lyon : Jean de Tournes. [Réimpression 1970. Mensont, Yorkshire : The Scholar Press.]
- Seguin. 1646-1647. L'empereur du Maroc, Dardin, L'impuissant, Rolichon, Lei gagne-denier, Le jardinage. *Le théâtre provençal à Avignon au XVII^e siècle*, éd. par P. Pansier, 61–329. Avignon. [Réimpression 1973. Marseille : Laffitte.]
- Tronc, Michel. 1978. *La humours a la Lorgino*, édition critique par Catharina C. Jasperse. Toulon : l'Astrado Prouvençalo.

Références

- Billy, Dominique. 2002. La technique du sonnet dans la Margalide gascoue, à paraître dans les *Actes d'une journée d'étude organisée par le Centre d'Estudi de la Literatura Occitana* le 26 janvier 2002.
- Blanchet, Philippe. 1989. *Essai de description du système graphique de Michel Tronc*. Marseille : CIREP–Lou prouvençau à l'escolo.
- Bousquet, Robert E. 1981. The sixteenth-century quest for a reformed orthography : the alphabet of Honorat Rambaud. *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance* 43.545–566.
- Brun, Auguste. 1923. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*. Paris. [Réimpression. 1973. Genève : Slatkine.]
- Brun, Auguste. 1931. *Le français de Marseille. Étude de parler régional*. Marseille : Institut historique de Provence. [Réimpression. 1982. Marseille : Laffitte.]
- Brunot, Ferdinand. 1906. *Histoire de la langue française des origines à 1900 – Tome 2 : Le Seizième siècle*, 2^e édition revue et corrigée. Paris : Armand Colin.
- Clerico, Geneviève. 1999. « L'ignorance de cent mille millions d'hommes » et le moyen d'y remédier : Honorat Rambaud et l'alphabet (1578). *Nouvelle Revue du xv^e siècle* 17:1.107-145.
- Fagan, David S. 1990. Nasal Elision and Universals : Evidence from Romance. *The Canadian Journal of Linguistics/La Revue canadienne de linguistique* 35.225–236.
- Hermans, Huguette. 1985. *La « déclaration des abus » d'Honorat Rambaud comme témoin du système phonologique du moyen français*. Thèse de doctorat. Louvain : Katholieke Universiteit Leuven.
- Méndez Dosuna, Julián. 1993. Los griegos y la realidad psicológica del fonema : los alfabetos arcaicos. *Kadmos* 32.96–126.
- Morin, Yves Charles. 2002. The phonological status of nasal vowels in sixteenth-century French. *Interpreting the history of French. A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, éd. par Rodney Sampson et Wendy Ayre-Bennett, 95–129. Amsterdam/New York : Rodopi.
- Morin, Yves Charles et Louise Dagenais. 1988. Les normes subjectives du français et les français régionaux : la longueur vocalique depuis le xv^e siècle. *Distributions*

- spatiales et temporelles, constellations des manuscrits. Études de variation linguistique offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60^e anniversaire*, éd. par Karin van Reenen-Stein et Pieter van Reenen, 153–162. Amsterdam : John Benjamins.
- Roman, Joseph. 1887. *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, vol. 1, État ecclésiastique, administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent. Paris : A. Picard.
- Ronjat, Jules. 1930-32-37-41. *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*. Montpellier : Société des langues romanes [Réimpression. 1980. Genève : Slatkine et Marseille : Lafitte.]
- Señalada Garcia, Francisco José. 1998. Le vocalisme de Rambaud : les voyelles de moyenne ouverture. *Grammatica storica delle lingue romanze — Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, vol. 1, éd. par Giovanni Ruffino, 385–392. Tübingen : Niemeyer.
- Van Hoecke, Willy. 1994. Nasalisation et dénasalisation en français : un examen critique des « indices » diachroniques. *Diachronie et variation linguistique*, éd. par Rika Van Deyck. *Communication & Cognition* 27:1-2.189–221.
- Van Hoecke, Willy. 2000. La *Déclaration des Abus* (1578) d'Honorat Rambaud : la pratique de l'enseignement de l'écriture et la nécessité d'un système universel de transcription phonétique. *The history of linguistic and grammatical praxis. Proceedings of the 11th International colloquium of the Studienkreis Geschichte des Sprachwissenschaft*, éd. par Piet Desmet, Lieve Jookken, Peter Schmitter & Pierre Swiggers, 43–61. Leuven : Peeters.
- Van den Eynde, Karel et Huguette Hermans. 1988. Une tentative de structuration phonologique au XVI^e siècle : la *Déclaration des abus* d'Honorat Rambaud. *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéphanini*, éd. par Claire Blanche-Benvéniste, André Chervel et Maurice Gross, 475–494. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Watbled, Jean-Philippe. 1991. Les processus de sandhi externe en français de Marseille. *Journal of French language studies* 1.71–91.